

⌘ ☩ Semaine du 16 au 24 septembre 2017 ☪ ⌘

LE LANDERON

CRESSIER

SAMEDI 16

17h00 Messe

DIMANCHE 17 – 24^e dim. temps ord.
Fête fédérale d'action de grâces

10h00 Messe
pour Charles & Marie-Berthe Varnier

QUÊTE EN FAVEUR D'ACTION JEÛNE SOLIDAIRE

LUNDI 18

09h30 Chapelle : chapelet

MARDI 19 – S. Janvier

08h30 Chapelle : messe
09h00 Chapelle : adoration – méditation

MERCREDI 20 – S. André Kim Tae-Gòn et S. Paul Chong Ha-Sang

09h00 Chapelle : prière du Renouveau
15h00 Messe au home Bellevue

10h00 Messe au home St-Joseph

JEUDI 21 – S. Matthieu

11h15 Messe au Foyer

VENDREDI 22 – S. Maurice et ses compagnons

Pas de messe à la chapelle !

11h15 Messe au Foyer

SAMEDI 23

17h00 Messe
pour Catherine Frochaxu

DIMANCHE 24 – 25^e dim. temps ord.

10h00 Messe
f. Mgr Alfred Ferraris, Catherine Frochoux

QUÊTE EN FAVEUR DE NOTRE PAROISSE

Mardi 19 septembre à 20h00 : préparation de l'Info-paroisses à la cure du Landeron

Jeudi 21 septembre à 18h30 : conseil de paroisse du Landeron à la cure.

**Pour votre information, l'abbé Blaise Ngandu a élu domicile à la cure
du Landeron (rue St-Maurice 3) et est atteignable au 032 534 52 17 ou
076 233 21 47.**

Quête en faveur de la **Mission Intérieure**
Fr. 340.-- à Cressier et Fr. 120.30 au Landeron

***Samedi 23 septembre 2017
de 14h à 17h
visite de la chapelle de Combes***

Merci de votre visite au stand de crêpes de la paroisse du Landeron
lors de la Brocante des 22, 23 et 24 septembre.
Le vide-grenier de Marie-Claude sera ouvert à la cure du Landeron ! Bienvenue à tous.



REVENONS A L'ESPRIT DU JEÛNE FÉDÉRAL !

Chers frères et soeurs, l'évangile du pardon (Mt 18, 21-35) que nous écouterons en ce dimanche du Jeûne fédéral, même s'il semble nous transporter dans un monde fantastique, nous offre au contraire plusieurs points de réflexion très profonds et fascinants sur notre chemin de vie personnelle et communautaire. Le mot "jeûne" indique abstinence, totale ou partielle, d'aliments ou de boissons, parfois aussi de l'union charnelle.

Dans l'Ancien Testament, le jeûne fait partie des rites de pénitence (Lv 23,27; Joël 1,14; Jonas 3,5) et de deuil (2S1,12). En outre, quand la communauté se voit en danger elle pratique le jeûne, afin d'obtenir la victoire (Sg 20,26 ; IS 14,24). De la même manière David jeûne pour obtenir la guérison du fils de Bethsabée (2S12, 16-23).

Les prophètes ont dénoncé le caractère mensonger que peut prendre le jeûne (Is 58, 3-12) alors que l'homme reste insensible aux injustices, à la misère à l'oppression. Saint Augustin (354-430) s'interroge à ce sujet : "Sera-t-il agréé de Dieu, ton jeûne, si tu ignores ton frère ? Jeûner et partager = la prière prend son envol, portée par ces deux ailes. Jeûne donc de sorte qu'un autre ayant mangé à ta place, tu te réjouisses d'avoir ainsi pris ton repas. Celui qui n'a pas besoin de nourriture a voulu qu'on le nourrisse dans le pauvre. Gardons-nous de mépriser, dans le pauvre, notre Dieu qui a faim en lui."

On sait que c'est en 1832 seulement que la DIÈTE fédérale, sur la proposition de la députation du Grand Conseil d'Argovie, a décrété la célébration d'un jour de jeûne, de prière et d'actions de grâces pour tous les États de la Confédération, le troisième dimanche de

septembre. De là seulement date le jeûne fédéral. (D'après Henri Vuilleumier)

Il y a une urgence à revenir à l'esprit de la Fête fédérale. Un jour consacré au Seigneur. Un jour où l'homme peut s'arrêter se mettre en face de son Créateur, de lui-même, des autres et du monde. Un jour où l'homme-helvète s'interroge : Qui suis-je ? D'où venons-nous ? où sommes-nous ? où allons-nous ? Pour donner une réponse à cela, il faut du silence, du recueillement.

Dans son "Exhortation au Jour de Prière et de Jeûne Fédéral" la Chancellerie de Berne, écrit le 24 août 1893 : "Afin que le calme extérieur corresponde également à la fête du jour de prière, nous décrétons que toutes les auberges et les bistrotts soient fermés à chacun, à l'exception des voyageurs étrangers, tant la veille à partir de trois heures le soir que le jour même de la sainte Fête". La prière, la pénitence, l'action de grâces au Seigneur pour la paix et la sécurité sociale, l'attention aux faibles et aux étrangers. Voilà l'esprit de la fête Fédérale. Pour la plupart des compatriotes et des gens, le jeûne fédéral se réduit au lundi de congé et du week-end prolongé. Quel dommage !

Prions Saint Nicolas de Flüe, le Père de la Patrie :

"Mon Seigneur et mon Dieu, détruis en moi tout ce qui m'empêche d'être à toi. Mon Seigneur et mon Dieu, comble-moi de tout ce qui m'attire vers toi. Mon Seigneur et mon Dieu, prends-moi à moi-même et livre-moi tout entier à toi"

Bonne Fête ! *Abbé Leonardo Kamalebo*

Paroisse du Val-de-Ruz	Paroisses de Cressier-Cornaux et du Landeron	Paroisse de St-Blaise
Secrétariat : Jeudi 14h – 18h Vendredi 8h – 12h, 14h – 18h Pierres Grises 3 2053 Cernier 032 853 37 44 Paroisse.vdr@net2000.ch Répondant : abbé Zygmunt Kazmierak	Secrétariat : mardi et vendredi après-midi Rue de l'Église 1 – CP 30 2088 Cressier 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch Répondant : abbé Michel Cuany	Secrétariat : mardi et vendredi matin Rue des Pêcheurs 3 2072 St-Blaise 032 753 20 06 Paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

